

<http://mobilitepartagee.free.fr>

école de la mobilité-école de l'écologie

Internationale économique de l'écologie et de la bioFinance
1, rue de l'avenir 73100 Aix-les-Bains 04 79 88 82 86

Votre correspondant : **Pascal Sacau**
3e envoi.

Objet : Suivi de votre courrier du 24 juin 2010

dossiers 031100148377 M. Thierry FAROUELLE/Ford ORION

dossiers 03110012879/ 161829 M. EL MISSAOUI/Fiat UNO

CR AR

Secrétariat de l'Officier du Ministère Public
PARQUET DU TRIBUNAL DE POLICE DE CHAMBERY
MINISTÈRE PUBLIC - HOTEL DE POLICE
585, Avenue de la Boisse
73011 CHAMBERY Cedex

Aix-les-Bains, le mercredi 21 juillet 2010

Madame, Monsieur,

Désolé de vous répondre avec retard à votre courrier du 24 juin 2010. Je dois travailler 7 jours sur 7 pour payer ma dette de loyers après 5 années de chômage, subvenir à mes besoins présents et financer mon réseau de covoiturage et d'autopartage gratuits, le Réseau **VOITURAGE GRATUIT**.

Je suis livreur de pizza 7 soirs sur 7, agent de sécurité privée en CDI à temps partiel et **écologue**, chercheur en écologie en profession libérale, spécialiste en mobilité (siret + urssaf ci-joints).

Votre courrier du 24 juin 2010 s'est croisé avec notre courrier du 23 juin qui comportait une lettre de M. **EL MISSAOUI Yahya**, ses deux amendes comme utilisateur/partenaire de notre Réseau, et sa carte d'invalidité. Je vous communique à nouveau le contrat qui nous liait, contrat déjà envoyé le 1er juin.

Dans ce courrier, je vous envoie l'amende majorée originale de M. **Thierry FAROUELLE** que j'ai eu au téléphone et qui était d'accord pour la payer. Son nouveau téléphone est le 06 40 20 85 45. J'y joins son « contrat de location » gratuite qui s'intitule « contrat de partenariat » déjà envoyé le 1er juin.

L'expérience de l'école de la mobilité que j'ai créée est probablement unique en France voire au delà.

Nous ne sommes pas « loueur de véhicules ». Nos « partenaires » sont les utilisateurs de nos voitures. Ils doivent s'assurer, payer leur essence et organiser le covoiturage dans leur environnement et payer leurs amendes.

Je ne fais pas de commerce. Je n'ai donc pas de registre de commerce. Je suis inscrit à l'URSSAF depuis le 2 novembre 2007 en profession libérale. Je cotise au RSI pour la santé et à la CIPAV pour la retraite en plus de mes cotisations de salarié.

Je suis chercheur en écologie ; j'écris une thèse sur la mobilité : le Réseau **VOITURAGE GRATUIT** est à la fois l'atelier d'expérimentation de mon concept et un atelier d'apprentissage pour les utilisateurs et, ce, à mes frais.

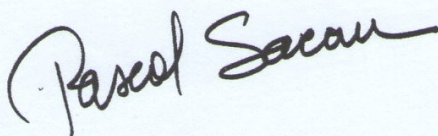
Parfois, des sponsors comme Biocoop, les Cycles TOINET ou Maison Nature nous aident. Ci-joint notre dernier arrêté comptable.

D'autre part, je viens de commencer la construction de l'**école de l'écologie** sur notre site suivant l'approche quantique de ce que nous sommes en lien avec notre environnement.

Compte-tenu que mes ressources sont, au final, **négatives**, je bénéficie de la CMU et d'un complément de revenu type RSA (notification CAF ci-jointe).

J'espère que ces compléments d'informations et de documents vous seront utiles dans le traitement de ces deux dossiers.

Restant à votre disposition, recevez, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes cordiales salutations et de mon indéfectible détermination.



Pascal Sacau, écologue indépendant,
créateur de l'école de la mobilité, école de l'écologie
<http://mobilitepartagee.free.fr>

Pièces jointes : Mon siret-Urssaf-comptabilité + Dossier de M. Yahya EL MISSAOUI + dossier de M. Thierry FAROUELLE

MINISTÈRE PUBLIC

HOTEL DE POLICE

585, Avenue de la Boisse
73011 CHAMBERY CEDEX

Près le Tribunal de Police de Chambéry

à

Monsieur SACAU Pascal
1 rue de l'avenir
73100 AIX LES BAINS

Réf :

Chambéry, le 24 juin 2010

Votre lettre du : 01/06/10

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que votre réclamation, déposée en application de l'article 530 du Code de Procédure Pénale, **n'est pas recevable** pour les raisons suivantes marquées d'un X :

[X] Vous avez omis de joindre :

- [X] L'(ou les) **Avis d'Amende et condamnation pécuniaire (l'original complet) à l'EXCLUSION** du commandement de payer ou autre avertissement.
- [] Le ou les **originaux** des talons de timbres-amendes collés sur l'exemplaire carboné de la (des) contravention(s) prouvant le paiement de chaque amende, ou **copie du relevé de compte** en cas de règlement par chèque de celle(s)-ci.
- [] Une attestation de paiement à demander au Centre d'encaissement des amendes - 35073 RENNES CEDEX 9.
- [] **Un courrier du MIS EN CAUSE** exposant clairement l'objet de la réclamation et **DUMENT SIGNE (+ cachet et signature du responsable pénal pour les entreprises)**.
- [X] JOINDRE LES CONTRATS DE LOCATION AU CONDUCTEUR (ET NON AU PARTENAIRE) POUR CHAQUE VEHICULE (1 dossier par conducteur) + copie de votre inscription au REGISTRE DU COMMERCE en temps que LOUEUR de véhicules.
- [] Bien vouloir adresser votre réclamation à la juridiction compétente indiquée sur l'Avis d'Amendes et Condamnations Pécuniaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués

Le Secréariat de l'Officier du Ministère Public

P.J. : dossier en retour

P.S. : COMPLETER SUIVANT INDICATIONS



Pascal Sacau

Pascal Sacau, écologue indépendant
créateur de l'écrit de la mobilité, école de l'écologie
http://mobilitépartagée.free.fr

Préciser par écrit l'objet de la réclamation - Dossier de M. Youssef EL MISSAGUI - dossier de M. Thierry FARQUET